

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 8

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

L'an deux mille vingt-cinq et le 8 juillet, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la ville de Sciez-sur-Léman sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 1 juillet 2025

SECRETAIRE DE SEANCE : Mélanie AYISSI

20250708.12

**REVERSEMENT DES PARTICIPATIONS DES ECOLES ET DES FAMILLES DANS LE CADRE
DU VOYAGE CITOYEN A PARIS 2025**

Exposé

Cette année 2025, le voyage citoyen s'est matérialisé sous la forme de quatre voyages distincts :

- Séjour n°1 : Ecole d'Anthy-sur-Léman - 3 jours : 2 journées SISAM + 1 journée école : du lundi 07 au mercredi 09 avril ;
- Séjour n°2 : Ecole de Margencel - 3 jours : 2 journées SISAM + 1 journée école : du mercredi 09 au vendredi 11 avril ;
- Séjour n°3 : Ecole des Petits Crêts - 2 journées SISAM : du jeudi 10 au vendredi 11 avril ;
- Séjour n°4 : Ecole des Buclines - 3 jours : 2 journées SISAM + 1 journée école : du mercredi 04 au vendredi 06 juin.

Il a concerné 148 élèves répartis comme suit :

- Les Crêts : 33 élèves
- Les Buclines : 49 élèves
- Anthy-sur-Léman : 30 élèves
- Margencel : 36 élèves

Pour encadrer les élèves, 9 enseignantes, 13 parents accompagnateurs, 9 élus et 2 agents du SISAM étaient également présents. Le SISAM a pour sa part organisé son programme de visites des institutions sur deux journées et une nuitée à l'auberge de jeunesse.

Le SISAM prend à la charge les coûts liés aux deux journées et une nuitée à l'auberge de jeunesse, les repas, les visites quand il y a lieu et les frais annexes. Les écoles ont la charge les frais afférents aux journées et nuitées supplémentaires.

Aussi, pour contribuer au financement de ce voyage citoyen, les écoles ont demandé une participation aux familles à hauteur de 30 € par enfant. Les écoles ayant perçu directement cette somme au titre du voyage scolaire, elles doivent à présent reverser cette somme au SISAM.

Le détail des sommes est le suivant :

- Anthy-sur-Léman : 30 élèves X 30 € = 900 €
- Margencel : 36 élèves X 30 € = 1 080 €
- Les Buclines : 49 élèves X 30 € = 1 470 €
- Les Crêts : 33 élèves X 30 € = 990 €

L'école des Petits Crêts n'a pas souhaité réaliser de journée « école » cette année, il n'y a donc aucun reversement autre que la participation des familles.

Pour les trois autres écoles, les sommes restantes à reverser au SISAM sont présentées dans les tableaux suivants :

BUDGET réel PARIS 2025 - Ecole Flora Saulnier - ANTHY

Catégorie	Nombre	Prix unitaire	Prévisionnel
Transport	3 journées		
Bus (Pass Paris compris)	1	4 800,00 €	4 800,00 €
Total transport			4 800,00 €
Prise en charge SISAM (2 jours)			3 200,00 €
Reste à charge école d'Anthy (1 jour)			1 600,00 €
Hébergement	2 nuitées		
Chambres à 1 lit	1	95,00 €	190,00 €
Chambres à 2 lits - accomp.	2	134,00 €	536,00 €
Chambres à 2 lits - élèves	5	126,00 €	1 260,00 €
Chambres à 4 lits	1	228,00 €	456,00 €
Chambres à 5 lits	2	285,00 €	1 140,00 €
Chambres à 6 lits	1	342,00 €	684,00 €
Taxe de séjour	5	2,60 €	26,00 €
Total hébergement			4 292,00 €
Prise en charge SISAM (1 nuitée)			2 146,00 €
Reste à charge école d'Anthy (1 nuitée)			2 146,00 €
Alimentation	2 pique-niques		
Paniers repas adultes	10	14,60 €	146,00 €
Kids box	60	10,50 €	630,00 €
Total alimentation			776,00 €
Prise en charge SISAM (1 pique-nique)			388,00 €
Reste à charge école d'Anthy (1 pique-nique)			388,00 €
Participations familles	30€ / enfant		
Recette des familles - journées SISAM	30	30,00 €	900,00 €
Total recettes familles à verser au SISAM			900,00 €
Somme à percevoir par le SISAM			5 034,00 €

BUDGET réel PARIS 2025 - Ecole Henri Corbet - MARGENCEL

Catégorie	Nombre	Prix unitaire	Prévisionnel
Transport	3 journées		
Bus (Pass Paris compris)	1	4 800,00 €	4 800,00 €
Total transport			4 800,00 €
Prise en charge SISAM (2 jours)			3 200,00 €
Reste à charge école de Margencel (1 jour)			1 600,00 €
Hébergement	2 nuitées		
Chambres à 1 lit	2	95,00 €	380,00 €
Chambres à 2 lits - accomp.	2	134,00 €	536,00 €
Chambres à 2 lits - élèves	10	126,00 €	2 520,00 €
Chambres à 4 lits	1	228,00 €	456,00 €
Chambres à 6 lits	2	342,00 €	1 368,00 €
Taxe de séjour	6	2,60 €	31,20 €
Total hébergement			5 291,20 €
Prise en charge SISAM (1 nuitée)			2 645,60 €
Reste à charge école de Margencel (1 nuitée)			2 645,60 €
Alimentation	2 pique-niques		
Paniers repas adultes	12	14,60 €	175,20 €
Kids box	72	10,50 €	756,00 €
Total alimentation			931,20 €
Prise en charge SISAM (1 pique-nique)			465,60 €
Reste à charge école de Margencel (1 pique-nique)			465,60 €
Participations familles	30€ / enfant		
Recette des familles - journées SISAM	36	30,00 €	1 080,00 €
Total recettes familles à verser au SISAM			1 080,00 €
Somme à percevoir par le SISAM			5 791,20 €

BUDGET réel PARIS 2025 - Ecole des Petits Crêts - SCIEZ

Catégorie	Nombre	Prix unitaire	Prévisionnel
Transport	2 journées		
Bus (Pass Paris compris)	1	3 900,00 €	3 900,00 €
Total transport			3 900,00 €
Hébergement	1 nuitée		
Chambres à 1 lit	2	95,00 €	190,00 €
Chambres à 2 lits - accomp.	2	134,00 €	268,00 €
Chambres à 2 lits - élèves	13	126,00 €	1 638,00 €
Chambres à 5 lits	2	285,00 €	570,00 €
Taxe de séjour	6	2,60 €	15,60 €
Total hébergement			2 681,60 €
Alimentation	1 pique-nique		
Paniers repas adultes	6	14,60 €	87,60 €
Kids box	36	10,50 €	378,00 €
Total alimentation			465,60 €
Participations familles	30€ / enfant		
Recette des familles - journées SISAM	33	30,00 €	990,00 €
Total recettes familles à verser au SISAM			990,00 €
Somme à percevoir par le SISAM			990,00 €

BUDGET prévisionnel PARIS 2025 - Ecole des Buclines - SCIEZ

Catégorie	Nombre	Prix unitaire	Prévisionnel
Transport	3 journées		
Bus (Pass Paris compris)	1	6 260,00 €	6 260,00 €
Total transport			6 260,00 €
Prise en charge SISAM (2 jours)			4 173,33 €
Reste à charge école des Buclines (1 jour)			2 086,67 €
Hébergement	2 nuitées		
Chambres à 1 lit	1	95,00 €	190,00 €
Chambres à 2 lits - accomp.	4	134,00 €	1 072,00 €
Chambres à 2 lits - élèves	14	126,00 €	3 528,00 €
Chambres à 4 lits	2	228,00 €	912,00 €
Chambres à 6 lits	1	342,00 €	684,00 €
Chambres à 7 lits	1	399,00 €	798,00 €
Taxe de séjour	9	2,60 €	46,80 €
Total hébergement			7 230,80 €
Prise en charge SISAM (1 nuitée)			3 615,40 €
Reste à charge école des Buclines (1 nuitée)			3 615,40 €
Alimentation	2 pique-niques		
Paniers repas adultes	18	14,60 €	262,80 €
Kids box	98	10,50 €	1 029,00 €
Total alimentation			1 291,80 €
Prise en charge SISAM (1 pique-nique)			645,90 €
Reste à charge école des Buclines (1 pique-nique)			645,90 €
Participations familles	30€ / enfant		
Recette des familles - journées SISAM	49	30,00 €	1 470,00 €
Total recettes familles à verser au SISAM			1 470,00 €
TOTAL reste à charge école des Buclines			7 817,97 €

Décision

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve les remboursements par les écoles des sommes engagées par le SISAM pour un montant total de 19 690.17 €, répartis comme suit :

Séjour n°1 : Ecole d'Anthy-sur-Léman : 5 091 €

Séjour n°2 : Ecole de Margencel : 5 791.20 €

Séjour n°3 : Ecole des Crêts : 990 €

Séjour n°4 : Ecole des Buclines : 7 817,97 €

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jours, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente,
Fatima BOUVIER



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Fatima Bouvier', written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL' around the top edge, 'S.I.S.A.M.' in the center, and 'SCIEZ-ANTHY-MARGENCEL' around the bottom edge.